



05-00058
398889
Eco So His

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 72

Session : 2024

Épreuve de : ESH E SCP BS / SKEMA

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

L'ouverture du commerce international apaisant-elle au point ?

La guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, commencée sous le mandat de D. Trump et poursuivie par l'administration Biden, représente par définition une menace pour la pérennité de l'ouverture du commerce international car elle oppose les deux premières économies mondiales. En 2018 selon l'économiste Suzanne Berger, son coût représentait une baisse de 0,8 % du PIB mondial. Elle pourrait avoir connu un nouveau tournant en avril 2024 avec la loi votée par J. Biden donnant 9 mois au géant chinois TikTok pour vendre son secteur américain à une firme américaine sous peine d'être banni du pays. Si cette décision semble menacer l'avenir de l'ouverture du commerce international, des perspectives plus rassurantes peuvent néanmoins être avancées. Par exemple, la visite de la secrétaire au trésor américaine Janet Yellen en Chine et son entretien avec le premier ministre local donnaient des perspectives plus rassurantes concernant la volonté d'harmonie et de règlement des différends entre les deux pays, signe que l'ouverture du commerce international a encore de beaux jours devant elle. Le commerce international désigne l'ensemble des échanges de

liens et de services entre les pays du monde entier, pouvant survenir à différents moments du processus de production, de la fabrication des éléments à leur vente, en passant par l'extraction des matières premières. De ~~ce~~ fait, l'ouverture au commerce international désigne le processus d'adhésion ou de renforcement des liens de pays au commerce international. Mais si ce phénomène appartenait au passé, cela signifierait qu'il serait révolu. Or la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, qui dure depuis 2018 désormais et qui vient de potentiellement connaître un nouveau tournant, pourrait donc symboliser la fin de l'ère de l'ouverture au commerce international. Notre réflexion se portera donc sur la question suivante : Le Commerce international est-il voué à se fermer ?

Si - l'ouverture au commerce international semble a priori appartenir au passé (I), il peut en revanche encore s'en faire davantage en de nombreux points (II), mais l'ouverture au commerce international doit cependant être repensée sur certains aspects pour pouvoir continuer à se développer (III).

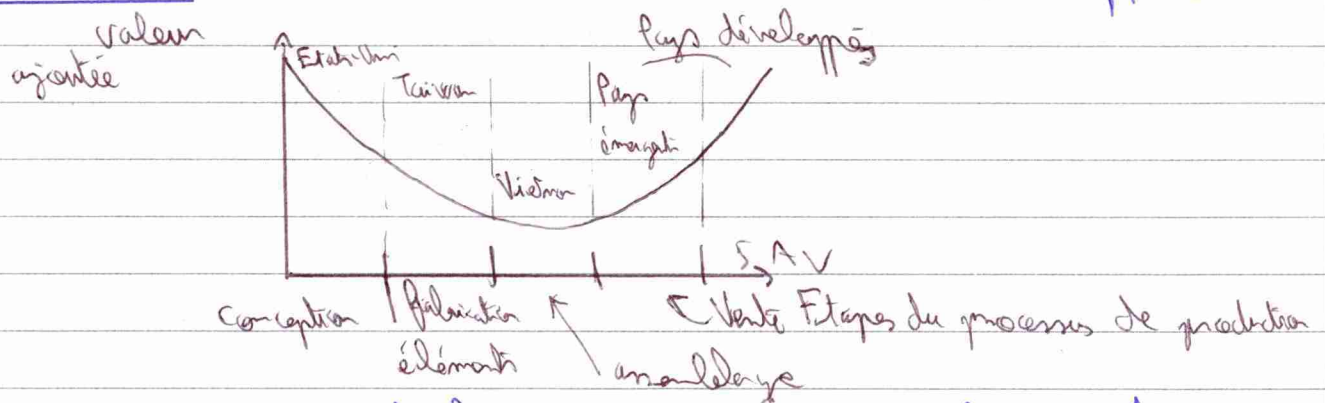
*

*

*

L'ouverture au commerce international semble a priori appartenir au passé (I). En effet, l'ouverture du commerce international semble avoir atteint son apogée (A), si bien que c'est même une fermeture du commerce international qui semble s'opérer (B).

L'ouverture au commerce international semble avoir atteint une certaine finalité, si bien que l'ouverture qu'elle semble désormais appartenir au passé (A). Ce constat peut premièrement se faire en raison du développement sans précédent des ~~ex~~ échanges qui a maximisé l'ouverture au commerce international. Depuis 1980, alors que la production mondiale s'est multipliée par 11, le volume du commerce international l'a été par 41. De plus, cela s'observe par la diversification des échanges, qui ont également contribué à cette ouverture. En effet selon S. Berger dans Notre Première mondialisation, les échanges Nord-Sud représentaient alors 2/3 du commerce international. Mais la deuxième mondialisation a changé cette dynamique en diversifiant les échanges, renforçant l'ouverture du commerce international de nombreux pays. D'une part, il y a eu l'avènement des échanges Sud-Sud grâce à la OIPF qui a fragmenté les chaînes de valeur mondiales. C'est ce qu'illustre P. Krugman dans Economie Internationale avec la courbe du sourire d'Apple :



Ainsi, le renforcement de la OIPF a intégré de plus en plus de pays dans les chaînes de valeur mondiales, renforçant l'ouverture au commerce international. Cependant, ces chaînes sont aujourd'hui si développées que leur développement semble derrière elles. De plus, l'émergence des FMN dans le commerce international a accru son ouverture. Les dernières, selon El Moukoko Moukoko dans Mondialisation et délocalisation des entreprises se caractérisent donc par leur implantation dans divers pays, et représentent désormais 1/2 du PIB mondial et 1/3 des exportations. Ayant contribué au renforcement des chaînes de valeur mondiales et ayant incorporé de nouveaux pays dans le commerce international

pour ~~le~~ y produire ou pour accéder à de nouveaux marchés, les FMM ont donc considérablement renforcés l'ouverture au commerce international, mais de même, les perspectives de progrès sont aujourd'hui faibles. Enfin, cette finitude du commerce international découle finalement du rôle des institutions, le GATT (1947), remplacé par l'OMC en 1995 qui ont renforcé l'ouverture au commerce international en ayant réussi à diminuer drastiquement les barrières douanières et ayant suscité l'adhésion de plus de 190 pays, mais qui aujourd'hui stagne, enlisé dans l'échec du cycle de Doha. Ainsi, la finitude du commerce international semble montrer que son ouverture appartient désormais au passé.

Plutôt qu'une ouverture, c'est une fermeture du commerce international qui semble se profiler (B). Cela semble survenir en raison de l'émergence d'un néo-mercantilisme. D'une part, il y a un retour des protectionnismes avec droits de douanes et quotas, comme l'illustre la guerre commerciale sino-américaine. Il y a aussi l'émergence d'un néo-protectionnisme, dérivé par P. Krugman dans Economie Internationale. Il prend la forme d'échanges administrés, comme les quotas aux exportations entre les Etats-Unis et les Philippines, de licence d'importation, comme la lutte contre les magnétoscopes japonais en France dans les années 1980 ou de règles contraignantes, comme fait la Chine avec le ~~don~~ fromage français. D'autre part, le déclin de l'ouverture au commerce s'explique par un interventionnisme étatique à son encontre. L'exemple de l'Inflation Reduction Act des Etats-Unis l'illustre, car il consiste à une aide étatique de 800 milliards de dollars à l'industrie et à l'écologie, privilégiant les produits nationaux. Ainsi, l'ouverture au commerce international appartient au passé, laissant désormais place à un repli sur soi de l'économie.

Cependant, les plaintes répétées des entreprises américaines contre la France qui protège son secteur audiovisuel, laissent penser qu'étant donné qu'il demeure encore des domaines de l'économie vulnérables du commerce international, l'ouverture à

Copie anonyme - n°anonymat : 398889

Emplacement
QR Code

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 12

Session : 2024

Épreuve de : ESH ESCP BSI SKEMA

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

ce dernier pourrait encore être un enjeu actuel.

*

*

*

Il semble que le commerce international puisse encore s'enrichir en de nombreux points (II). Cela passerait par l'ouverture aux pays en voie de développement (A), par l'ouverture aux services (B) et par une redynamisation des institutions (C).

L'ouverture au commerce international pourrait être renforcée en y incluant les pays les moins avancés (A). En 1776, Adam Smith théorise dans De la richesse des Nations que l'apparition du commerce international serait conditionnée par la détention d'un avantage absolu, sous peine d'en être exclu. Si cette analyse ne s'est pas vérifiée pour les pays développés, en raison des avantages comparatifs, elle s'est plutôt vérifiée pour les pays les moins avancés, bloqués en dehors du commerce international. En effet, selon B. Milanovic, dans Inégalités mondiales, les pays sont les grands perdants de la mondialisation, et donc du commerce international car la richesse des habitants n'a que peu évolué depuis 1980. Une selon Bhagwati, ils seraient condamnés à une croissance appauvrissante, où leur faible ouverture les enferme dans des productions à faible valeur ajoutée, notamment textiles, qui diminue leur ouverture au commerce international. Les intégrer davantage pourrait ainsi contribuer à augmenter davantage

l'ouverture au commerce international, ce qui passerait par l'approfondissement de leurs régimes spéciaux par l'OMC, qui les autorise à appliquer certains droits de douane, ou par l'IDE, comme fait la Chine en Afrique. Les pays les moins avancés constituent donc une possibilité pour relancer l'ouverture au commerce international.

Relancer l'ouverture au commerce international pourrait passer par le développement du commerce des services (B). Selon P. Krugman, dans Economie Internationale, alors que les services sont essentiels dans l'économie des pays développés à économie de marché, ~~représentant~~ représentant par exemple 2/3 du PIB de l'Union Européenne, ils ne représentent même pas 20% du volume du commerce international. Cela s'explique notamment par la persistance de la barrière de la langue, de manque de réglementation, que ce soit par l'OMC ou dans l'Union Européenne, et enfin parce que certains services ne sont pas amovibles au commerce international, comme les services d'aide à la personne. Pour Krugman, il faut déterminer si les services sont ~~ou non~~ fournis ou non à distance au sein du pays, comme le sont les services financiers. L'exemple des services de télécommunication qui ont été massivement délocalisés en Inde le confirme. Ainsi, l'ouverture au commerce international pourrait être relancée en y intégrant davantage les services.

Finalement, en renforcement des institutions et des accords pourrait permettre de renforcer l'ouverture au Commerce international. En effet, l'OMC connaît actuellement des difficultés, du niveau des BRICS se sentant lésés par son orientation en faveur des pays développés, de la question agricole qui demeure un point de tension et de l'Organisation de Règlement des Différends (ORD) délaissée car les États-Unis refusent de nommer

un juge non-américain. Cela signifie que l'OMC stagne, bloquée dans l'échec du cycle de Doha, mais également qu'en cas de résolution de ces problèmes, cela pourrait redynamiser l'ouverture au commerce international. La question des accords commerciaux est également cruciale. Après l'échec de la ratification du TAFTA entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, et la possible annulation du CETA entre Canadiens et européens suite au vote du Sénat français, un nouveau champ de possibilités s'ouvre concernant l'ouverture au commerce international. Comme tout n'est pas fait pour que cette dernière soit maximale, la perspective de relance de ces accords incluant davantage les problématiques sociales, légales et environnementales pourrait ainsi permettre de le redynamiser. Ainsi renforcer les institutions et les accords commerciaux sont source d'espoir pour le futur de l'ouverture au commerce international.

Si, malgré son développement important et en retour du mercantilisme, l'ouverture au commerce international semble demeurer un sujet d'avenir, la persistance de ces axes d'améliorations et la cohabitation avec les enjeux de demain nous amène à évoquer la nécessité de repenser l'ouverture au commerce international si elle veut durer.

*

*

*

L'ouverture au commerce international doit être repensée pour pouvoir continuer à se développer (III). Pour être maximisée, une réforme des institutions semble être nécessaire (A), tout comme la transition vers une régionalisation des échanges (B) mais doit également être repensée au vu des nouveaux enjeux environnementaux et de souveraineté (C).

Il faut réformer les institutions pour soutenir l'ouverture au commerce international (A). Comme évoqué plus tôt, l'OMC est un élément clé pour renforcer l'ouverture au

commerce international, mais qui connaît des aces nécessitant d'arbitration pour la renforcer. Selon J. Berger, une composition plus démocratique de l'OMC est nécessaire pour faire face aux volontés légitimes des BRICS d'y avoir une poids plus important, et éviter qu'ils ne se liquent contre elle, ce qui menacerait l'avenir du commerce international. Ensuite, l'OMC devra sortir du cycle de Doha pour résoudre les problèmes agricoles et de service, puis enfin prendre un rôle plus important, devenant ainsi un forum du développement durable. L'ORD doit également évoluer pour retrouver une activité, autre passant l'implémentation autour du juge américain, et évaluer. Une arde d'arbitration serait de lui accorder le droit de saisir les décisions, ce qui est aujourd'hui impossible, redynamisant ainsi l'ouverture au commerce international par jugement de justice. Ainsi, il est essentiel de réformer les institutions pour renforcer l'ouverture au commerce international.

Repenser l'ouverture au commerce international passerait par une régionalisation des échanges. En effet, le déclin actuel du libre-échange risque de fermer le commerce international. La solution à cela serait alors la régionalisation du commerce international grâce à l'outil des Accords Commerciaux Régionaux (ACR), représentant un optimum de record long dans cet optique et qui serait donc très efficace. Pour P. Krugman, dans Economie Internationale, les ACR pourraient avoir un effet building block, renforçant la confiance entre les acteurs au sein des blocs et renforçant cette entre les blocs une concurrence saine. L'exemple de l'Union Européenne, l'ACR le plus développé, est parlant, car selon une étude du CFPii, sa formation a permis une hausse de plus de 10% du commerce international dans la zone. Pour F. Ohmae, cette régionalisation devrait s'articuler autour d'une triade, les Etats-Unis, l'Europe et l'Asie du Sud-Est. Ainsi, l'émergence d'une régionalisation du commerce international pourrait permettre d'entrepasser les difficultés actuelles de l'OMC ou les guerres commerciales, et ainsi renforcer l'ouverture au commerce international.

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 12

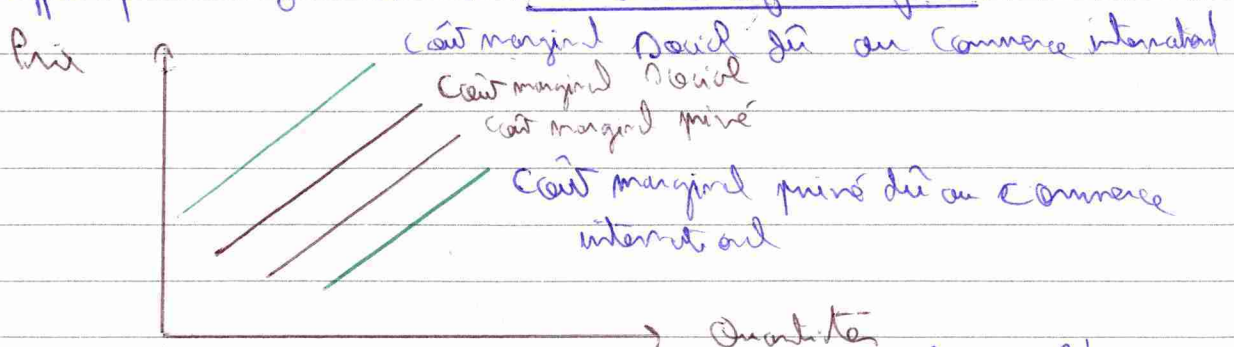
Session : 2024

Épreuve de : ESH ESCP BS / SKEMA

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Cependant, les suggestions précédentes semblent d'autant plus nécessaires car à plus long terme, l'ouverture au commerce international semble compromise par les enjeux environnementaux et de souveraineté. Le commerce international possède d'une part un coût environnemental important car il incite d'une part à la surproduction pour satisfaire une demande toujours croissante. De plus, il est très polluant car il renforce le paradoxe de Jevons : malgré les innovations en terme d'efficacité énergétique des transports, il va y avoir plus de pollution car les transports vont être davantage utilisés. Enfin, le commerce international cause un coût social environnemental plus important que ce que le coût privé laisse suggérer, d'après la version environnementale de la taxe pigouvienne, développée par Pigou dans Economics of Welfare :



Ainsi cet écart rend l'impact du commerce international sur l'environnement très pesant, et d'autant plus difficile à traiter. Il y a donc nécessité d'un changement du commerce international qui passerait soit par sa diminution, ce qui affecterait son ouverture, soit une transformation du transport et de la production de manière plus durable. D'autre part, le commerce international semble ~~être~~ entra

En contradiction avec la recherche de souveraineté nationale. En effet, il s'est caractérisé par une fragmentation de la chaîne de valeur entraînant des délocalisations dans les PDEM. Mais cette situation peut être très problématique en cas de crise, comme on témoigne l'inflation, l'impact sanitaire et les pénuries (masques, carburant) connue lors de la pandémie de Covid ou de la guerre en Ukraine. Les crises ont en effet cliqueté chez les PDEM à propos de la nécessité de réindustrialiser pour récupérer des secteurs stratégiques et assurer la souveraineté. L'exemple des Bidenomics aux États-Unis ou du Chips Act et du fond de souveraineté européenne en Europe renforce cette idée du déclin de l'ouverture au commerce international pour préserver la souveraineté nationale. Ainsi, l'ouverture au commerce internationale ~~pourrait~~ pourrait à long terme être condamnée par les enjeux de souveraineté et de changement climatique.



Si l'ouverture au commerce international semble compromise aujourd'hui ~~à priori~~ car ce processus semble déjà être ~~abouti~~ achevé et même contesté par un néo-mercantilisme aujourd'hui, il semble que la question des pays les moins avancés, des services et des institutions montre que l'ouverture au commerce international est toujours un sujet d'avenir, mais qu'elle a besoin d'être repensée, face aux enjeux environnementaux et de souveraineté, notamment en repensant les institutions et en régionalisant le commerce international. Cependant, le vote du retrait du PS (dans l'Union Européenne qui empêche une politique industrielle condamnait-il l'Europe à miser sur son ouverture au commerce international?

